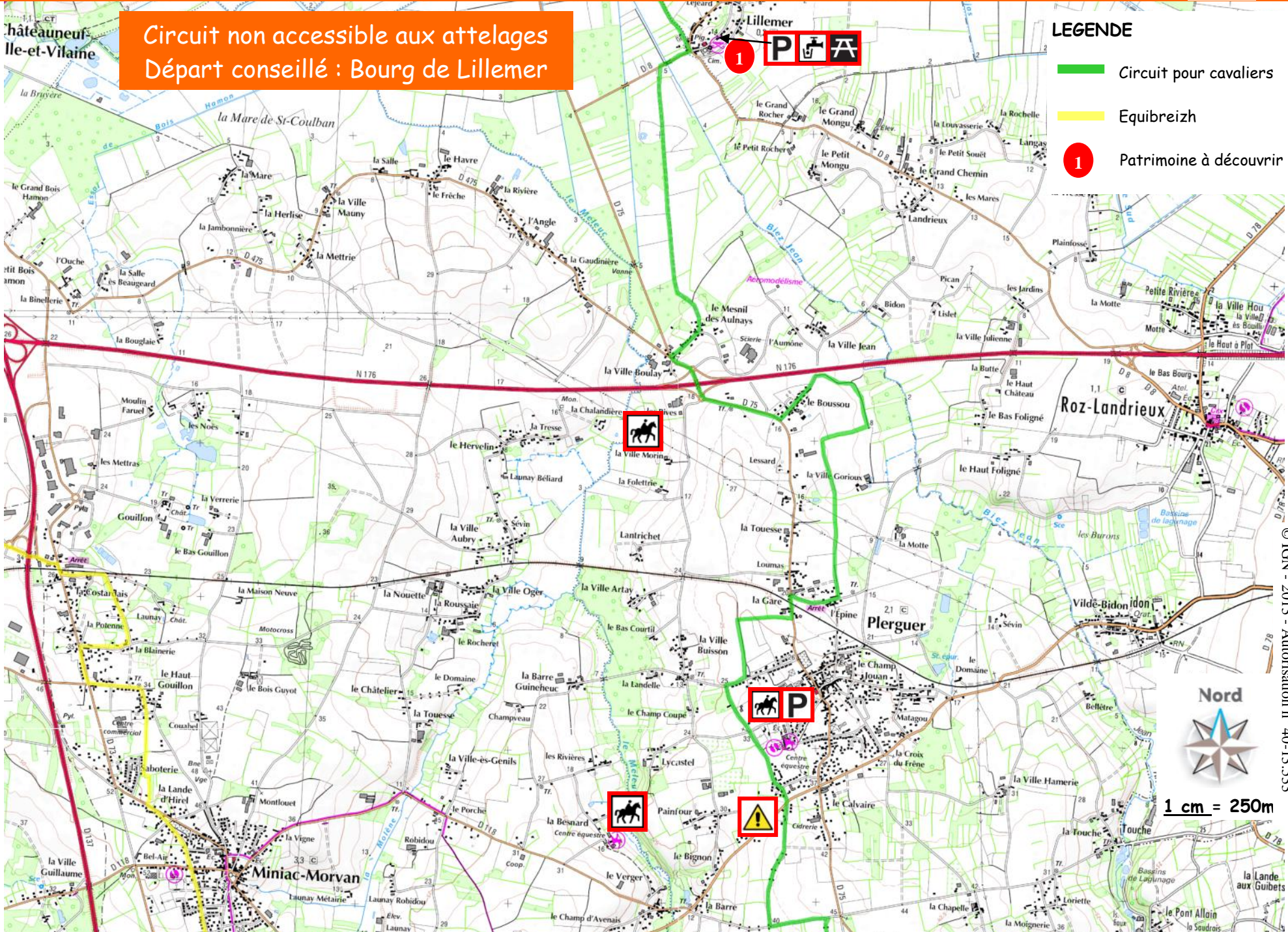




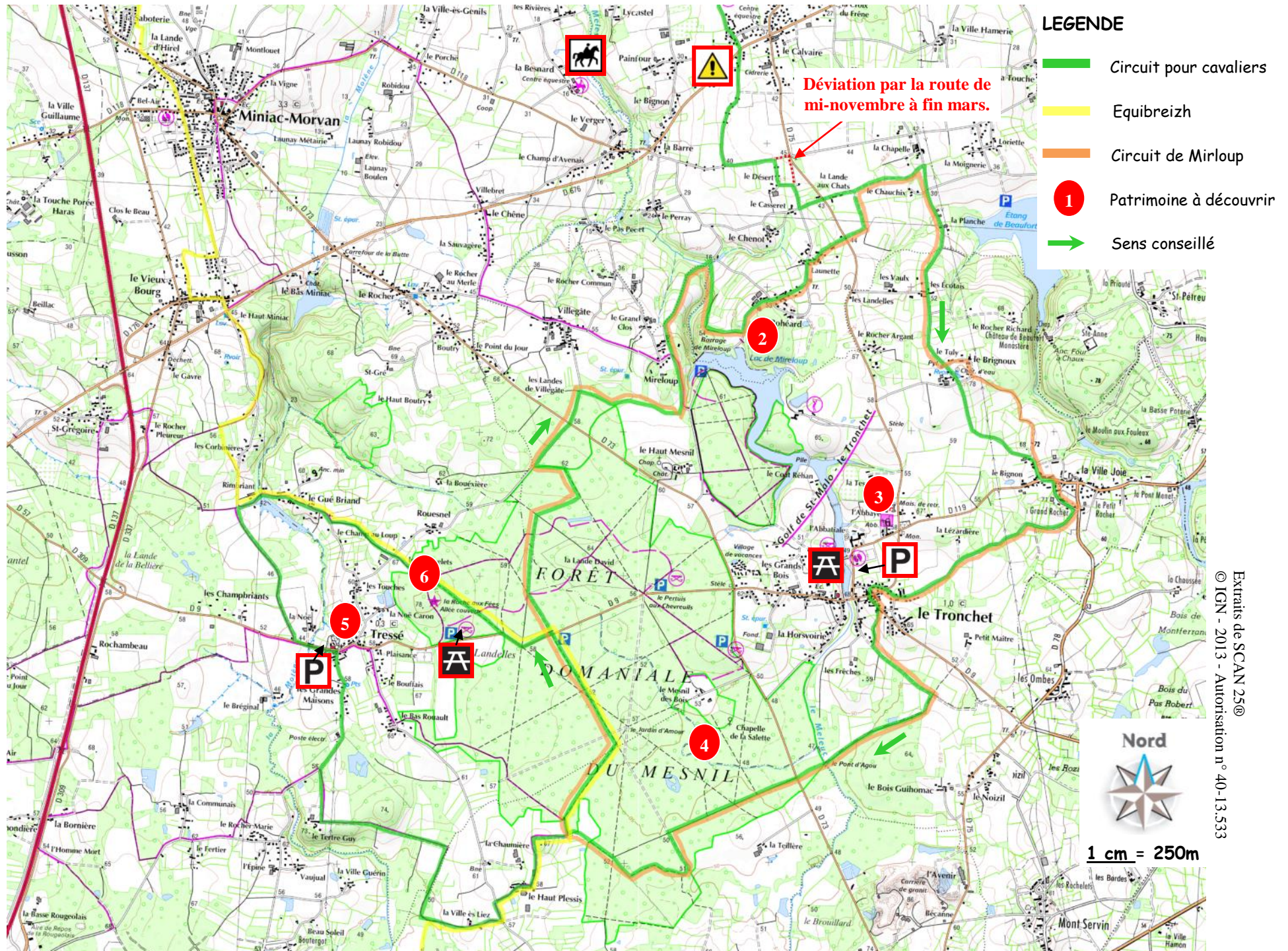
Circuit non accessible aux attelages  
Départ conseillé : Bourg de Lillemer

- LEGENDE**
- Circuit pour cavaliers
  - Equibreizh
  - Patrimoine à découvrir



Extraits de SCAN 25®  
© IGN - 2013 - Autorisation n° 40-13.533







# Informations pratiques sur l'itinéraire

## Balisage





Equibreizh



Equestre local

Une partie de la variante en forêt du Mesnil est balisée en équestre local, l'autre en Equibreizh. Le sens du fer à cheval détermine la direction du parcours.

## Informations pratiques

	 Parkings	 Points d'eau	 Aires de pique-nique
Lillemer	Derrière le colombier	Toilettes publiques	Près du colombier
Plerguer	Rue de La Cerisaie	Toilettes publiques près de la mairie	/
Le Tronchet	En face de l'entrée du terrain des sports	/	Derrière la mairie, près de l'étang
Tressé	Parking à côté de la station d'épuration	/	Forêt du Mesnil
Saint-Pierre-de-Plesguen	Lotissement de La Vallée	Etangs de La Vallée	Swin-golf Lotissement de La Vallée



## Passages dangereux

- Traversée de la RD 676 : les véhicules circulent à grande vitesse



## Centres équestres

Pour les cavaliers sans monture, les professionnels de l'équitation vous proposent des balades et/ou randonnées :

- L'Etrier de Plerguer ☎ 02 99 58 98 98
- Les Ecuries de La Ville Morin à Plerguer ☎ 06 64 83 36 24

## Services de proximité

	Boulangerie	Epicerie	Bar	Restaurant
Lillemer				
Plerguer	✓	✓	✓	✓
Le Tronchet	✓	boulangerie	✓	✓
Tressé	Maison des Fées	Maison des Fées	Maison des Fées	Maison des Fées
Saint-Pierre-de-Plesguen	✓	✓	✓	✓



## Hébergement avec accueil équestre hors carte

- Meublés « Gîtes de France » à La Touche Rouaux à Lanhélin ☎ 0891 700 235



1



1



2



3



4



5



6

## Patrimoine à découvrir sur le circuit

❶ **Lillemer** : Le bourg est implanté sur l'un des quatre massifs rocheux qui dominent la Baie du Mont-Saint-Michel et les marais de Dol. Des prospections archéologiques ont permis de découvrir l'existence d'un peuplement néolithique datant du 5<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> millénaire avant J.-C.

A voir sur place : le **colombier**, du 17<sup>ème</sup> siècle, ainsi que l'**église** 19<sup>ème</sup> siècle, restaurés. L'**Espace d'interprétation archéologique** propose la découverte de la période Néolithique à partir des données des fouilles archéologiques avec des panneaux, des vitrines et des ateliers ludiques. L'accès aux chantiers de fouilles est possible lors des journées portes ouvertes organisées par les archéologues.

Le Bourg. Tél : 02 99 58 72 78. [communedelillemer@orange.fr](mailto:communedelillemer@orange.fr)

❷ **Les étangs de Mireloup et de Beaufort** : Situés sur la commune de Plerguer, ces étangs sont les réserves d'eau potable du Pays de Saint-Malo. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les eaux de Beaufort ont connu une exploitation industrielle avec la construction d'une première usine de traitement des eaux à partir de 1950. En 1961, le barrage en béton armé est construit afin de relever le niveau général des eaux. Le barrage de Mireloup est quant à lui plus récent, puisqu'il date de 1977. Sa réalisation fait suite à la sécheresse importante de l'année 1976. Ces étangs sont aussi des lieux de pêche, on y trouve anguille, brochet, carpe, gardon, perche et sandre.

❸ **L'abbaye Notre-Dame du Tronchet** (17<sup>ème</sup> siècle) était un monastère de moines bénédictins : l'église, les arcades du cloître et l'ancienne hostellerie, transformée en presbytère, forment un bel ensemble. Elle possède un magnifique cloître au sein duquel pousse un houx vieux de plus de 300 ans !

❹ **La forêt du Mesnil** : Elle était autrefois la propriété de Robert Surcouf, le célèbre corsaire malouin qui l'avait achetée pour y chasser et y faire construire un pavillon de chasse. En 1933, la famille Surcouf vendit la forêt du Mesnil à l'État, qui devint alors domaniale. Elle est aujourd'hui gérée par l'Office National des Forêts. Ses 592 hectares se composent de trois-quarts de feuillus (majorité de chênes et de hêtres) et d'un quart de résineux (pins sylvestres, épicéas...).

❺ **L'église Saint-Etienne à Tressé** : Construite en 1887, en remplacement de l'ancienne église du 15<sup>ème</sup> siècle, elle est l'œuvre de l'architecte Arthur Régnault. Observez le clocher à bulbes néo-byzantin et le chœur en forme de dôme.

❻ **L'allée couverte de la Roche aux Fées** (classée Monument Historique) : Les allées couvertes étaient des tombes collectives qui permettaient la communication avec les morts. Celle-ci a été fouillée et restaurée en 1930 par M. Mond. Des sculptures en relief, des seins gravés, un squelette ainsi que plusieurs poteries ont été découverts sur le site.

« *La légende des fées raconte qu'autrefois des fées vivaient à Tressé. Après qu'une de leurs vaches ait causé des dégâts dans le pré voisin, une fée dédommagea le propriétaire avec une miches de pain qui ne devait jamais durcir ou diminuer tant qu'il garderait le secret de sa provenance. Le fermier et sa famille bénéficièrent longtemps de ce cadeau jusqu'au jour où le père raconta sa rencontre avec la fée. Le pain se transforma alors en pierre !* ».